

MEDECIN GENERALISTE AU NIVEAU DES POLYCLINIQUES CNSS

Mission Générale :

Assure la permanence médicale au niveau des urgences, réalise les diagnostics, prescrit les traitements et les soins de première urgence et/ ou oriente les patients vers les services spécialisés ou l'hospitalisation.

Missions Permanentes :

- Accueil le patient admis en urgence
- Réalise un diagnostic du patient par entretien et/ ou auscultation
- Prescrit le cas échéant des analyses ou un radio complémentaire pour affiner le diagnostic
- Prescrit un traitement approprié sur la base du diagnostic réalisé (médicament, régime alimentaire, soins...)
- Oriente le patient vers les services spécialisés ou d'hospitalisation le cas échéant.

Formation et/ ou qualifications requises :

- Médecin Généraliste
- Connaissance du référentiel médical et des évolutions récentes
- Connaissance de la réglementation

Qualités professionnelles requises (relationnelles, managériales,...) :

- Compétences médicales effectives et reconnues
- Capacité au dialogue et à la concertation
- Capacité à exercer et respecter la réglementation